

## **Christian DESCHEEMAER**

### *La Cour des comptes dans la Grande guerre*

#### **Résumé**

La Cour des comptes, comme d'autres administrations civiles, a été touchée par la mobilisation massive d'août 1914 qui a réduit très sensiblement le nombre de ses magistrats rapporteurs, les magistrats délibérants (conseillers-maîtres) n'étant pas touchés en raison de leur âge. Travaillant sur les comptes produits par les comptables publics, elle a subi la désorganisation de nombre de postes comptables. Si le contrôle des comptabilités locales s'est poursuivi vaillamment que vaillamment au prix d'un allègement des vérifications, la Cour s'est en revanche trouvée dans l'incapacité de fournir au Parlement les rapports attendus d'elle chaque année sur les comptes de l'État. Ceux-ci n'ont jamais pu être établis en totalité par le ministère des Finances, même avec retard, et la Cour n'avait pas les moyens de s'appuyer sur d'autres sources. Portée à l'époque sur un contrôle pointilliste plutôt que sur des analyses plus larges, la Cour a de toute façon opté pour le patriotisme : ne pas gêner l'effort de guerre. Un tournant s'observe en 1917 : la Cour s'efforce alors, sans y parvenir, de mieux remplir son office à l'égard du Parlement. Ce n'est que dans les années 30 que la Cour des comptes renoncera à ce que des comptes exacts de l'État pour les années de guerre soient établis.

#### **Biographie**

Christian Descheemaeker, ancien élève de l'École nationale d'administration (1972-1974), a été président de Chambre à la Cour des Comptes. Il est actuellement conseiller-maître et préside le Comité d'histoire de la Cour des comptes. Il a publié un ouvrage sur la Cour des comptes à La Documentation française (3<sup>e</sup> édition 2005) et divers articles sur la Cour des comptes, les chambres régionales des comptes, la Cour de discipline budgétaire et financière, leur activité et leur jurisprudence. Dans le domaine historique, il a publié en février 2008 (avec Florence Descamps) « Le rapport Labeyrie de 1933 : la réinvention de la comptabilité administrative » dans la *Revue française de finances publiques*, et en 2013, ainsi que « Labeyrie et la comptabilité administrative de l'Etat », in P. Bezès, F. Descamps, S. Kott et L. Tallineau (dir.) *L'invention de la gestion des finances publiques. Du contrôle de la dépense à la gestion du service public*, Paris, IGPDE/Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2013.